

Dytrt, Petr

La Ve République après de Gaulle

In: Dytrt, Petr. *Učební texty k francouzským dějinám od počátků k dnešku*. 1. vyd. Brno: Masarykova univerzita, 2013, pp. 115-120

ISBN 978-80-210-6535-2; ISBN 978-80-210-6538-3 (online : Mobipocket)

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/128849>

Access Date: 16. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

La V^e République après de Gaulle

La société bloquée (1969)

« De cette société bloquée, je retiens trois éléments essentiels, au demeurant liés les uns aux autres de la façon la plus étroite: la fragilité de notre économie, le fonctionnement souvent défectueux de l'État, enfin l'archaïsme et le conservatisme de nos structures sociales. Notre économie est encore fragile. Une preuve en est que nous ne pouvons accéder au plein emploi sans tomber dans l'inflation. C'est cette tendance à l'inflation qui nous menace en permanence d'avoir à subir la récession ou la dépendance. Pourquoi cette fragilité ? Avant tout à cause de l'insuffisance de notre industrie. [...] D'abord, la part de l'industrie dans notre production est trop réduite; ensuite alors que les industries du passé sont hypertrophiées, que la rentabilité immédiate des industries de pointe est souvent faible, l'insuffisance est patente en ce qui concerne l'essentiel, c'est-à-dire les industries tournées vers le présent. Bien plus, ce retard s'accroît, puisque, depuis plusieurs années, l'industrie n'est pour rien dans l'augmentation nette du nombre des emplois.

« Or la faiblesse de notre base industrielle handicape tout notre développement économique. Sur le plan extérieur, elle est à l'origine de ce que la composition de nos exportations n'est pas celle d'un pays entièrement développé. Sur le plan intérieur, elle freine l'indispensable mutation agricole, encourage la prolifération des services, alourdit les charges de la vie collective et en définitive retentit directement sur notre niveau de vie. [...]

« Tentaculaire et en même temps inefficace, voilà, nous le savons tous, ce qu'est en passe de devenir l'État, et cela en dépit de l'existence d'un corps de fonctionnaires très généralement compétents et parfois remarquables. Tentaculaire, car, par l'extension indéfinie de ses responsabilités, il a peu à peu mis en tutelle la société française tout entière.

« Cette évolution ne se serait pas produite si, dans ses profondeurs, notre société ne l'avait réclamée. Or c'est bien ce qui s'est passé. Le renouveau de la France après la Libération, s'il a admirablement mobilisé les énergies, a aussi consolidé une vieille

tradition colbertiste et jacobine, faisant de l'État une nouvelle providence. Il n'est presque aucune profession, il n'est aucune catégorie sociale qui n'ait, depuis vingt-cinq ans, réclamé ou exigé de lui protection, subvention, détaxation ou réglementation.

« Mais, si l'État ainsi sollicité a constamment étendu son emprise, son efficacité ne s'est pas accrue de même, car souvent les modalités de ses interventions ne lui permettent pas d'atteindre ses buts. [...]

« Nous sommes encore un pays de castes. Des écarts excessifs de revenus, une mobilité sociale insuffisante maintiennent des cloisons anachroniques entre les groupes sociaux. Des préjugés aussi: par exemple, dans une certaine fraction de la population non ouvrière, à rencontre des métiers techniques ou manuels.

« J'ajoute que ce conservatisme des structures sociales entretient l'extrémisme des idéologies. On préfère trop souvent se battre pour des mots, même s'ils recouvrent des échecs dramatiques, plutôt que des réalités. C'est pourquoi nous ne parvenons pas à accomplir des réformes autrement qu'en faisant semblant de faire des révolutions. La société française n'est pas encore parvenue à évoluer autrement que par crises majeures. (Applaudissements sur les bancs de la majorité.)

« Enfin, comme Tocqueville l'a démontré, et ceci reste toujours vrai, il existe un rapport profond entre l'omnipotence de l'État et la faiblesse de la vie collective dans notre pays. Les groupes sociaux et professionnels sont, par rapport à l'étranger, peu organisés et insuffisamment représentés. »

Jacques Chaban-Delmas, 16 septembre 1969.

Déclaration du Premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, le 16 septembre 1969, devant l'Assemblée nationale réunie en session extraordinaire. S'inspirant des réflexions du sociologue Michel Crozier, et de ses collaborateurs Simon Nora et Jacques Delors, le Premier ministre décrit ta société française comme une « société bloquée » (par une économie fragile, un État tentaculaire, des structures archaïques et conservatrices) qu'il faut réformer.

La légalisation de l'I.V.G.

Les débuts de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing voient maintes nouveautés: majorité à 18 ans, secrétariat d'État à la condition féminine, élection, bientôt, d'un maire de Paris, généralisation de la Sécurité sociale, etc.

La France après de Gaulle

En 1969, le rejet par référendum du projet de régionalisation et de réforme du Sénat entraîne la démission du général de Gaulle.

Georges Pompidou, ancien Premier ministre du général, conservateur mais convaincu de la nécessité de moderniser et d'industrialiser le pays, est élu président. Son Premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, mène une politique réformiste fondée sur la concertation sociale, qui heurte les conservateurs sans convaincre la gauche. Il est remplacé en 1972 par Pierre Messmer. Le tempérament de ce dernier, la confirmation de la majorité aux législatives de 1973, la maladie du président, tout pousse à l'immobilisme.

À la mort de Pompidou, au début d'avril 1974, Valéry Giscard d'Estaing, représentant du libéralisme moderniste, est élu contre François Mitterrand, candidat de la gauche unie. Le nouveau président se veut l'homme des réformes profondes dont la France a besoin dans le cadre du système libéral.

Réformes

Ce vent de réformes cesse vite, devant la crise et la nécessité de satisfaire l'aile conservatrice de la majorité. Mais il permet la reprise d'un projet du gouvernement précédent, la légalisation de l'avortement, ou I.V.G., Interruption Volontaire de Grossesse. À Simone Veil, magistrat, ancienne déportée et première femme, en France, à prendre la tête d'un ministère (la Santé publique), le président demande de « mettre fin à une situation de désordre et d'injustice et d'apporter une situation mesurée et humaine à un des problèmes les plus difficiles de notre temps: l'avortement.

Pour et contre

La première discussion parlementaire dure 25 heures, du 26 au 29 novembre, avec 74 orateurs et 80 amendements. Les adversaires du projet se mobilisent: le président de l'ordre des médecins écrit à chaque député; un journal, Carrefour, crie au « génocide ». En séance, d'aucuns parlent de néo nazisme, évoquent le spectre de capitaux ! prêts à s'investir dans des « avortoirs ». Les défenseurs du projet ramènent le débat sur son vrai terrain. Lucien Neuwirth, instigateur, auparavant, d'une loi légalisant la contraception, fait le bilan du texte de 1920: « Échec, injustice, contradiction. » Le garde des Sceaux Jean Lecanuet rappelle que les condamnations furent toujours limitées, 500 par an au plus, sur 300 000 avortements, ce qui condamne « une loi qui n'est plus vécue et qui n'est plus respectée ». Simone Veil, surtout, remarque que « le courage, quelquefois, consiste à ouvrir les yeux », que, « au-delà des principes abstraits, c'est la situation dramatique des 300 000 femmes confrontées chaque année à l'avortement qu'il faut considérer ».

La loi Veil

La loi est votée par les députés le 30 novembre 1974, par 284 voix contre 189, puis, en seconde lecture le 19 décembre, par 288 contre 192. Valable pour 5 ans, elle autorise l'I.V.G. dans un centre public ou privé agréé, jusqu'à dix semaines de la conception, en cas de « situation de détresse ».

Le texte passe grâce à la gauche. Une partie des responsables médicaux sont résolument hostiles. Le pape dit ses inquiétudes lors du voyage, à Rome, du président Giscard d'Estaing à la fin de 1975. En outre, le laxisme d'établissements privés pratiquant des avortements tardifs entraîne scandales et procès. Au terme des cinq années d'essai, défendue par Monique Pelletier, ministre de la Condition féminine, et Jacques Barrot, ministre de la Santé, la reconduction définitive de la loi est votée, le 29 novembre 1979. Le nouveau texte oblige les établissements hospitaliers à se doter d'une unité pratiquant l'I.V.G. Le remboursement par la Sécurité sociale est accordé par la gauche, le 31 décembre 1982. On compte quelque 150 000 avortements légaux par an de 1977 à 1979, 180 000 de 1981 à 1983, avant une baisse liée à la diffusion de la contraception. Sans jamais faire diminuer la natalité (au contraire de ce que d'aucuns avaient prédit !), la loi Veil a évité d'ajouter les drames aux drames, les morts de femmes après des avortements clandestins.

Le retour de la gauche au pouvoir

Fin 1980, la réélection du président Valéry Giscard d'Estaing semble probable, malgré les tensions entre « giscardiens » (droite libérale et centristes) et néo-gaullistes de Jacques Chirac, quelques « affaires », dont l'assassinat d'anciens ministres, plus le chômage et l'inflation, dont le Premier ministre Raymond Barre fait les frais dans l'opinion.

Dans l'opposition, le parti communiste (P.C.F.) veut empêcher le parti socialiste (P.S.) de le surclasser définitivement. Au sein même du P.S., François Mitterrand est contesté par ceux qui lui préfèrent Michel Rocard, plus jeune, compétent en économie, enfant chéri des sondages. Toute surprise semble impossible, et au début de 1981, l'humoriste Coluche dépasse 10 % d'intentions de vote: faute de perspective politique, beaucoup appuient son entreprise de dérision.

La force tranquille

Or, la candidature Coluche tourne court. L'électorat socialiste se met dans l'hiver à croire aux chances de son candidat. Après des polémiques et l'annonce de sa candidature, Rocard se retire quand Mitterrand annonce la sienne, le 9 novembre. Pendant la campagne, on évoque un « effet Chirac », qui permettrait au néo-gaulliste d'être présent au second tour, transformé en duel à droite. Cela pousse la gauche au « vote utile », au détriment de « petits candidats » et du P.C.F., Mitterrand fait une campagne rassurante, avec comme slogan « la force tranquille »; les affiches le montrent sur fond de petit village, alors qu'en 1965 il posait devant un pylône à haute tension... Le 26 avril, au premier*tour, il a 25,8 % des voix, Giscard 28,3 %, Chirac 17,9 %, Marchais (P.C.F.) 15,3 %. Chirac évoque les « risques » que l'élection de Mitterrand « ferait courir à la France », mais ne vote pour Giscard qu'à « titre personnel ». À Paris, des gaullistes ornent les affiches de ce dernier de silhouettes de diamants, allusion aux cadeaux d'un potentat africain qui ont entaché le septennat. Les communistes appellent à voter Mitterrand, qu'ils ont critiqué pendant la campagne. Ils souhaiteraient un échec, mais la perte brutale du quart de leur électorat leur interdit de jouer les épouvantails.

Le 5 mai, Giscard et Mitterrand s'affrontent dans un débat télévisé. Le premier, qui se sait distancé dans les sondages, donne l'impression malheureuse qu'il envisage sa défaite.

Chaque camp crie victoire, mais il est difficile de savoir quel a été l'effet du débat sur les électeurs.

Au second tour, les reports de voix se passent mieux à gauche qu'à droite. Le résultat, annoncé dès 20 heures, grâce à des sondages, donne François Mitterrand élu avec 51,8 % des voix, 1 % de mieux que son rival lors de leur affrontement de 1974. À Paris, place de la Bastille, c'est la fête, mi-spontanée, mi-organisée. Les discours comptent moins que la liesse populaire. Le Canard enchaîné écrit: « Ces farandoles de gens heureux qui se congratulaient, qui voyaient la nuit en rosé, tout ce bonheur d'un soir donne la mesure de l'espérance soulevée par la victoire de Mitterrand. »

Le changement

Le 21 mai, le nouveau président s'installe à l'Élysée. Le jour même, suivi par une foule impressionnante et de nombreuses personnalités, il se rend au Panthéon. Seul devant les caméras, il dépose une rose sur les tombes de Jean Jaurès, Victor Schoelcher et Jean Moulin, triple hommage au socialisme, à l'anti-esclavagisme, à la Résistance. Au soir, Pierre Mauroy est nommé Premier ministre. Le lendemain, l'Assemblée est dissoute. De premières mesures sont prises, le relèvement du S.M.I.C., des allocations familiales et du minimum vieillesse. Les 14 et 21 juin, les législatives donnent la majorité absolue des députés au P.S. Un nouveau gouvernement Mauroy est formé, avec 4 ministres communistes sur 40, mesure symbolique qui fait sortir le P.C. de 34 années d'opposition systématique. Après deux ans, le triomphalisme initial se brise sur les réalités de la crise économique. Mais ces deux années voient des réformes importantes, d'inspiration à la fois socialiste et libérale: abolition de la peine de mort, lois Auroux améliorant les rapports dans l'entreprise, décentralisation administrative, série de nationalisations, semaine de 39 heures, retraite à 60 ans, fin du monopole d'État sur la radio puis la télévision. 1981 n'a pas déclenché la révolution espérée ou redoutée au temps du « programme commun » des années soixante-dix, mais il a été le point de départ d'un réel changement.